Formulaire complémentaire 1a

Périodes de formation postgraduée en urologie de la femme

(ch. 6.1 des dispositions transitoires)

Avant la mise en vigueur du programme de formation postgraduée en urologie de la femme, j’ai accompli les **périodes de formation postgraduée** suivantes dans un établissement de formation reconnu en urologie de la femme qui répondait à l’époque aux critères du chiffre 5 du programme de formation postgraduée:

Etablissement de formation postgraduée: Service

 Hôpital

du       au

(Veuillez joindre le certificat ISFM/FMH et le protocole d’évaluation)

Etablissement de formation postgraduée: Service

 Hôpital

du       au

(Veuillez joindre le certificat ISFM/FMH et le protocole d’évaluation)

Lieu, date

Signature et/ou timbre